



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E69593

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2007
360 000

Raison sociale : BOUGNOTEAU SAS

30 RUE GEORGES FOUREST
87100 LIMOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 1972B00005

Siret : 772 500 054 00071

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6113731-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 05138850196

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 05138850196

Téléphone : 05 55 38 10 30

Portable : 05 55 38 10 30

Fax : 05 55 37 16 87

Site Internet : <http://www.bougnoteau.fr>

E-mail : secretariat@bougnoteau.fr

Responsabilité légale :

GAREL MICKAEL DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / PASQUET FRANCK
PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 70

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	03/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	09/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/07/2024
o Chaudière bois	03/07/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	05/03/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/03/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/01/2021
o Isolation des combles perdus	20/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.